

QUADRILATÈRE

La revue du Regroupement des offices d'habitation du Québec

Mars 2019 • volume 18 numéro 1 • Poste publications 40031485

DÉVOUEMENT
FORCE
EXPERTISE
NOTORIÉTÉ



- La ministre Laforest répond à nos questions
- Programme précongrès et congrès, 5-6-7 juin 2019
- Mise en valeur du réseau



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

rohq.qc.ca

Sommaire

Directrice générale : **Anne Demers**
Responsable des communications : **Alexandra Lenoir**

ADMINISTRATEURS

Monique St-Laurent 01-11 – 418 722-8285
Yves Larouche 02 – 418 276-4287
France Morneau Boivin 03-12 – 418 833-1490
Robert De Nobile 04-17 – 819 372-9773
Robert Y. Pouliot 05 – 819 563-1848
Hélène Bohémier 06 – 514 868-3735
Jean-Marc Savoie 13-14-16 – 450 372-1300
Dominique Godbout 07-15 – 819 568-5223
Poste vacant 08
Guy Berthe 09 – 418 962-9848
Sylvain Boily – 450 670-2733
Monique Collin – 418 782-1303

COLLABORATION AUX TEXTES

Robert De Nobile, Alexandra Lenoir, Anne Demers, Jacques Laliberté, Chantal Pellerin, Judith Picard, Antonio Ciarciaglino, Johanne Beaudoin, Karina Osiecka, Lyne Juneau, François Roberge, OMH Québec, Kathleen Massicotte, Ani Léveillé, Élodie Combes

Impression : **Imprimerie BourgRoyal**
Conception graphique et infographie : **Élan création**

Tirage : **2 000 exemplaires**
Version électronique : **www.rohq.qc.ca**
Fréquence : **4 numéros / an**
Dépôt légal : **Bibliothèque nationale**
ISSN 1703-7190 (imprimé)
ISSN 1703-7204 (en ligne)

Les opinions publiées dans le bulletin Quadrilatère ne sont pas nécessairement celles du ROHQ. Dans cette publication, le masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

1135, Grande Allée Ouest, bureau 170
Québec, Québec G1S 1E7
Tél. : 418 527-6228 • 1 800 463-6257
Téléc. : 418 527-6382
rohq@rohq.qc.ca
www.rohq.qc.ca



Le point de vue du président



Propos de la directrice générale



Entrevue avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation



Chronique juridique



Programme précongrès et congrès ROHQ



Mise en valeur du réseau

- Outaouais 18
- Thérèse-De Blainville 19
- Lévis 20
- Nouvelle-Beauce 22
- Rouyn Noranda 24
- Sherbrooke 26
- Grand Portneuf 28
- Québec 30



Sociocommunautaire - La RIS 2019

**Date de tombée du prochain Quadrilatère
22 mai 2019**





PAR ROBERT DE NOBILE, PRÉSIDENT, ROHQ

À la veille de notre 47^e congrès annuel, qui se tiendra les 5, 6 et 7 juin prochain à l'hôtel Le Concorde de Québec, il m'apparaît important de mettre l'emphasis sur son thème : « **Dévouement, force, expertise, notoriété** ». Tous ces mots sont en effet au cœur de notre travail quotidien et ils reflètent l'engagement des membres du ROHQ à la réalisation de leur mission dans la gestion du logement social et communautaire.

Je dirais même que tous ces mots réunis définissent les raisons de notre implication en tant qu'administrateur et gestionnaire. Le **DÉVOUEMENT** fait de vous tous, chers membres, des gens engagés à la cause, des personnes œuvrant avec passion pour aider les plus démunis, ce qui demande un grand don de soi.

La **FORCE**, celle qui nous mobilise, celle qui nous rend fiers, celle qui est synonyme d'efficacité, de rassemblement et de puissance. La force d'un réseau, le nôtre.

L'EXPERTISE, le savoir-faire de vous membre des CA, gestionnaires et des employés qui vous entourent, tous des experts au service de citoyens fragilisés. L'expertise est développée par l'expérience et la pratique, nul doute que vous en êtes partie prenante.

Enfin, la notion de **NOTORIÉTÉ** ramène à la réputation, l'image, la considération, le respect, mais également aux valeurs. Ces valeurs communes qui font avancer la cause du logement social et communautaire à travers tous les offices. Chaque office d'habitation jouit d'une notoriété dans sa communauté de sorte qu'il peut compter sur de solides partenariats et contribuer au développement de sa collectivité.

Le congrès 2019 : je vous y attends en grand nombre

Nous profiterons justement du congrès pour approfondir le partage de nos valeurs communes et renforcer nos organisations. Le programme proposé nous outillera à l'atteinte de notre objectif, soit la mise en valeur de notre réseau et nous amènera en tant qu'administrateur et gestionnaire à parfaire nos connaissances.

Une nouveauté cette année au congrès : je suis heureux de vous informer que le ROHQ profite de cet important rendez-vous annuel pour offrir une journée précongrès principalement développée pour les membres des conseils d'administration des OH. Je tiens à remercier la Société d'habitation du Québec pour son ouverture à reconnaître la participation de 4 personnes pour les offices de 250 logements et moins.

Je vous rappelle l'importance des assises annuelles du ROHQ, cet événement est rassembleur et combien porteur d'échanges et de discussions entre nous tous. Je vous y attends avec beaucoup d'enthousiasme.

Retour sur la rencontre avec M^{me} Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 21 février dernier

D'emblée, la ministre a démontré un vif intérêt à mieux comprendre le rôle du ROHQ et l'offre de collaboration exprimée fut très bien reçue. Le dossier portant sur l'entente à intervenir entre les gouvernements provincial et fédéral sur la fin des conventions et l'apport financier du palier fédéral fut discuté. Le ROHQ a fait valoir l'importance d'assurer la pérennité du programme HLM, lequel se veut la réponse aux besoins de logement d'une clientèle vulnérable ainsi que le maintien d'un parc immobilier en santé.

L'autonomie de gestion des offices et les exigences du palier fédéral en termes de reddition de comptes par le palier provincial ont également fait l'objet de discussions mettant en relief le nécessaire équilibre requis en ces matières pour que les efforts des OH en services aux clientèles demeurent prioritaires face à des exigences administratives devenues trop nombreuses.

En ce qui concerne le soutien communautaire, le ROHQ a sensibilisé la ministre au financement insuffisant dont disposent les OH pour répondre aux besoins en croissance de leur clientèle. M^{me} Laforest a exprimé son intention à interpellier le MSSS concernant le Cadre de référence en soutien communautaire, mais également à ce que le ROHQ puisse lui transmettre des éléments d'information permettant d'avancer en ce sens.

La rencontre avec M^{me} Laforest a également permis d'aborder le dossier des travaux de modernisation du programme d'AccèsLogis ainsi que ceux portant sur la refonte en profondeur de la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

Rencontre avec le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, l'Honorable Jean-Yves Duclos

Le 13 février dernier, j'ai pu m'entretenir avec le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, M. Jean-Yves Duclos, afin de discuter de la vision future du logement social au Québec et des arrimages requis pour en assurer la pérennité. M. Duclos s'est montré grandement intéressé par les enjeux liés au renouvellement de l'entente entre les gouvernements fédéral et provincial en lien avec la fin des conventions dans le programme HLM. Il s'est montré ouvert aux propos du ROHQ et a manifesté une bonne écoute quant à l'importance de mettre en place les éléments permettant d'assurer la continuité du programme. ■





Formation et implication : gage de succès

PAR ANNE DEMERS, LL.B., ADM.A., DIRECTRICE GÉNÉRALE, ROHQ

Dans la foulée de la transformation du réseau, la gouvernance des offices se modifie et s'actualise. Le nombre d'administrateurs augmente, de nouveaux administrateurs s'impliquent et les responsabilités évoluent. C'est en réponse aux besoins et suggestions exprimés qu'une formation spécifique, désignée comme une journée précongrès, a été développée et sera offerte le mercredi 5 juin par le Collège des administrateurs de sociétés pour les membres des conseils d'administration, mais également pour les directeurs généraux. Il s'agit là d'un exemple concret de la volonté des administrateurs et des directions d'offices de contribuer, non seulement au maintien, mais à la croissance de la force du réseau.

Lors de cette journée précongrès et après le congrès de l'ADOHQ, les directeurs sont invités en après-midi afin de discuter de la force du tandem constitué du président du conseil et du directeur d'un office d'habitation. Cette formation a pour objectif général de présenter des pratiques et des outils aux administrateurs et aux directeurs vers l'atteinte de l'un des buts des regroupements d'offices d'habitation, soit celui d'encore mieux répondre aux besoins des clientèles.

Sur le plan des dossiers touchant l'ensemble du réseau, le ROHQ continue de travailler en collaboration avec la SHQ et différents partenaires, notamment dans le dossier du développement social et communautaire pour lequel le maintien d'un apport financier de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux est indispensable afin de soutenir les clientèles. L'implication de plusieurs représentants d'office au sein de la Table des gestionnaires sociocommunautaire permettra de dégager et de réaffirmer des orientations à présenter et faire valoir aux instances politiques et gouvernementales.

D'autres dossiers retiennent notre attention, soit ceux touchant le financement des HLM et la fin des conventions. Nous sommes à l'affût des informations découlant des échanges entre la SCHL et la SHQ à venir. Nous avons sensibilisé les ministres responsables des paliers provincial et fédéral de l'importance d'assurer la pérennité du parc HLM, lequel fut bâti

et entretenu à même les fonds publics au cours des dernières décennies, mais surtout dans le but de nous assurer que les clientèles continuent d'avoir accès à un logement adéquat et de tout faire pour éviter l'augmentation des situations d'itinérance. À ce sujet, le 25 mars dernier, le gouvernement du Québec publiait un communiqué portant sur le Portrait actuel de l'itinérance au Québec - Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal dévoilent les résultats du dénombrement des personnes en situation d'itinérance. Bien que plus de 50% des personnes itinérantes soient sur le territoire de la ville de Montréal, il faut retenir que ça touche plusieurs autres régions du Québec (source : www.fil-information.gouv.qc.ca).

Un autre dossier qui est amorcé en collaboration avec la SHQ est celui de la révision des ETC. Un comité de travail est mis sur pied par le ROHQ et la SHQ dans le but d'en faire une révision majeure. La portée des travaux sera d'importance, tenant compte que l'exercice n'a pas été réalisé globalement depuis un bon moment. Plusieurs directeurs d'offices s'engagent avec dévouement dans ces travaux. Il s'agit là d'un autre exemple concret d'implication qui met en valeur la force du réseau.

Les propositions de résolutions transmises récemment en vue de la prochaine assemblée générale du ROHQ découlent directement des autres dossiers suivis et travaillés au ROHQ. L'implication des administrateurs, des membres de la permanence et de plusieurs directeurs ou directrices d'offices, par le partage de leur expertise et de leur expérience, contribue sans contredit à leur avancement au bénéfice de l'ensemble des offices d'habitation.

En poursuivant nos actions de partage d'expertise, d'acquisition de connaissances spécifiques par la formation et l'implication au sein du réseau des offices d'habitation, nous avons en main les principaux facteurs qui garantissent le succès d'un service de qualité aux clientèles et d'une gouvernance modernisée au sein des offices.

Nous nous rencontrons au congrès du ROHQ en juin. ■



Entrevue avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, **M^{me} Andrée Laforest**

QUESTION 1

Madame la ministre, depuis l'adoption de la loi 83, notre réseau s'est engagé dans un processus de regroupement des offices d'habitation, passant de 538 offices à 270 en 2019. Cette réorganisation du réseau des offices d'habitation constitue une occasion d'optimiser l'administration du logement social. Cette réorganisation devrait à terme mener à un réseau mieux structuré, plus efficace et assurant de meilleurs services aux locataires. Comment envisagez-vous l'avenir du logement social public au Québec?

Je considère comme important qu'on puisse reconnaître et valoriser les offices municipaux d'habitation pour leur travail réalisé auprès de la clientèle et pour leur expertise en tant que gestionnaires d'immeubles de logements sociaux. La présence sur le territoire d'un réseau performant nous permettra de positionner les offices en tant qu'acteurs régionaux de premier plan.

C'est pour cette raison, d'ailleurs, que la réorganisation du réseau a été entreprise. Une fois complétée, celle-ci devrait accroître la qualité des services aux locataires, mais aussi aux demandeurs d'un logement social. La gestion du parc de logements devrait également être plus efficace et efficiente. Il ne faut pas perdre de vue que les fonds publics investis dans le logement social sont substantiels et exigent de bonnes pratiques de gestion.

Je tiens d'ailleurs à souligner le fait que la très grande majorité des offices d'habitation ont entamé volontairement des démarches de concertation en vue de présenter un projet de regroupement. Je considère que cet engagement du réseau des offices d'habitation a été l'élément clé de la réussite de ce projet. Merci pour vos initiatives et votre volonté d'offrir le meilleur aux locataires.

De fait, l'avenir du logement social public au Québec repose sur notre capacité à collaborer pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, en plaçant les citoyens au cœur de nos interventions.

QUESTION 2

La gestion du logement social est complexe. Les intervenants sont multiples et les besoins de la clientèle, en constante évolution. En tant que ministre responsable de l'Habitation, vous disposez de plusieurs leviers. Comment comptez-vous répondre aux défis actuels du secteur de l'habitation sociale et communautaire?

La démarche entreprise avec la Société d'habitation du Québec dans le cadre de la réorganisation du réseau des offices est une première étape, mais il faut continuer à collaborer pour trouver des solutions.

Parce que dans un contexte comme celui de l'habitation, où les intervenants sont multiples et les besoins de la clientèle, en constante évolution, comme vous le mentionnez avec justesse, je considère que la collaboration est essentielle; entre les ministères, entre les organismes et entre le gouvernement et les gens sur le terrain. C'est cette collaboration qui nous permettra de cibler les enjeux et de mettre en place des leviers basés sur les réels besoins du milieu de l'habitation, en accordant la priorité à la qualité et à l'accessibilité des services aux citoyens.

Je suis très sensible à l'importance, par exemple, d'avoir un meilleur arrimage avec la santé, les services sociaux et le milieu communautaire, considérant, notamment, le vieillissement de la clientèle et les besoins particuliers de certains locataires.



L'accroissement de personnes vivant seules, les migrations interrégionales et l'accroissement de l'immigration auront plusieurs effets sur la diversité des besoins en habitation. L'immensité du territoire québécois nous place aussi face à des enjeux d'occupation et de vitalité du territoire, et le maintien en bon état du parc de logements sociaux dans le contexte de la fin des ententes sur le financement des HLM sera également un grand défi.

C'est pourquoi le premier budget de notre gouvernement prévoit 466,7 M\$ de mesures en habitation, c'est-à-dire 35 M\$ de plus que l'année dernière.

Les quelque 260 M\$ prévus pour le programme AccèsLogis Québec, notamment, permettront aux milliers de logements annoncés par les années passées, et pas encore créés, de voir le jour. Notre budget prévoit aussi l'ajout de 150 unités de suppléments au loyer pour la clientèle en situation d'itinérance. Ces unités s'ajoutent aux 1 200 suppléments au loyer qui seront distribués cette année afin qu'un plus grand nombre de ménages à faible revenu puissent bénéficier d'une aide au logement. Nos mesures sont nombreuses, mais je terminerai avec l'aide aux familles à faible revenu ayant un ou des enfants à charge : celles-ci auront désormais droit à une exemption d'un maximum de 4 200 \$ par enfant par année sur les revenus liés aux pensions alimentaires dans le calcul de l'aide financière accordée pour les logements.

Notre gouvernement a réussi à faire sa marque dans le domaine de l'habitation en très peu de temps grâce à la mise en place des outils nécessaires pour répondre à certains défis. Nos actions permettront d'accélérer la réalisation de milliers de logements abordables et d'ainsi contribuer à diminuer les listes d'attente et à remettre de l'argent dans le portefeuille des familles à faible revenu.

QUESTION 3

Au cours des prochaines années, le logement social québécois entrera dans la phase cruciale de la fin des ententes de financement avec le gouvernement fédéral, ce que nous appelons communément « la fin des conventions ». Cela soulève des enjeux cruciaux sur le plan financier, mais également concernant la pérennité de cet important patrimoine collectif. Quelle est votre stratégie d'action par rapport à ce dossier?

En effet, l'un des plus grands défis du secteur de l'habitation sociale est relié au financement du parc de logements HLM dans le contexte de la fin des ententes avec le gouvernement fédéral. Ce financement touche à la fois le déficit d'exploitation des immeubles et les investissements pour maintenir le parc en bon état.

Ces ententes de financement ont commencé à prendre fin dès 2013. Pour pallier le désengagement du gouvernement fédéral et continuer à répondre aux besoins des ménages québécois plus vulnérables, la Société d'habitation du Québec a entre autres lancé le Programme spécial de supplément au loyer.

Depuis, en réponse aux demandes du Québec, notamment, le gouvernement fédéral a proposé la Stratégie nationale sur le logement (SNL). Dans le cadre de celle-ci, il a réservé des sommes dans chaque province et territoire pour réinvestir dans le logement social. Bien que le Québec salue ce réinvestissement, il n'a pas souscrit à la SNL et souhaite conclure une entente asymétrique afin d'utiliser les fonds fédéraux selon ses besoins et priorités.

J'ai donc amorcé le dialogue avec le ministre Jean-Yves Duclos pour en arriver à une entente à l'avantage du Québec. Il est important pour nous que les ménages québécois puissent habiter un logement abordable, adéquat et conforme à leurs besoins.





Impacts de la légalisation du cannabis sur vos milieux de travail

PAR M^e CHANTAL PELLERIN, CONSEILLÈRE JURIDIQUE ET SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, ROHQ

Le THC présent dans le cannabis peut augmenter les risques d'accident de travail, car il affecte la capacité de conduire, de faire fonctionner l'équipement, le temps de réaction, la concentration, l'aptitude à prendre des décisions, etc.

L'employeur a l'obligation d'assurer la santé physique et psychologique, ainsi que la sécurité de ses employés. Il doit offrir un environnement de travail sain et sécuritaire.

L'employeur peut adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de la consommation de drogues et alcool. La politique doit être expliquée et connue de tous les employés. Si vos organisations comportent des emplois à risque (manipulateur de produits ou d'équipements dangereux, conducteur d'un véhicule automobile, etc.) vous devrez lister et traiter ces emplois avec un encadrement plus sévère que pour les emplois de bureau dont les risques de blessures sont moindres.

Votre politique devrait préciser les modalités d'application ainsi que le nom des personnes responsables de son application.

Vous devez retenir que la Loi ne vous permet pas de façon absolue de soumettre vos employés à des tests de dépistage aléatoires. Pour les emplois comportant un risque plus élevé de blessures, vous devez avoir un motif raisonnable de croire que l'employé est sous l'influence de drogue ou d'alcool, qu'il constitue un danger pour sa sécurité ou pour celle de ses collègues avant de le soumettre à un test de dépistage. Pour les autres, il est conseillé de retourner l'employé chez lui et aborder la question lors de son retour au travail. Vous ne pouvez lui exiger un test de dépistage, sauf exception.

Votre politique doit prévoir des formules d'accommodement pour les employés qui consomment du cannabis à des fins médicales. Pour vous aider à mettre en place des mesures d'accommodement, demandez à vos employés de vous fournir copie de sa prescription médicale et une opinion du pharmacien à l'effet que la consommation ne risque pas de diminuer l'acuité du salarié. À défaut, vous devrez prendre les moyens pour accommoder ce salarié.

Selon les situations, un accommodement pourrait se traduire par l'accord d'un congé sans solde pour permettre à l'employé ayant une dépendance de suivre une cure de désintoxication, aménager un horaire de travail pour lui permettre de prendre part à des rencontres médicales, alléger sa charge de travail pour l'aider à réduire le stress, etc. Dans certains cas, l'accommodement pourrait aller jusqu'à la signature d'une entente de dernière chance. La jurisprudence précise qu'une entente de dernière chance est possible seulement si l'employé a bénéficié minimalement de deux cures de désintoxication et que le problème n'est toujours pas résolu.

Une entente de dernière chance devrait décrire les mesures prises par l'employeur pour accommoder l'employé, établir que l'entente est une forme d'accommodement en soi, préciser que l'entente doit être respectée dans son intégralité et que toute violation de l'un des engagements entraînera la perte de l'emploi, que l'employé accepte d'être soumis à des tests aléatoires et qu'un résultat positif constituera une violation de l'entente. Quant à l'employé, il a l'obligation de collaborer avec son employeur et d'agir de bonne foi.

La rédaction de cet article est générale et ne s'applique pas nécessairement à toutes les situations. Chaque cas étant un cas d'espèce, nous vous invitons à communiquer avec M^e Chantal Pellerin, conseillère juridique au ROHQ, pour obtenir plus de détails ou de précisions. ■





PROGRAMME D'ASSURANCE DE DOMMAGES ROHQ

BFL CANADA est fière d'offrir aux membres du ROHQ un service d'avantages exclusifs en assurance de dommages pour les offices d'habitation ou OSBL apparentés qui administrent des immeubles AccèsLogis (ACL) ou Logement abordable Québec (LAQ). **Le ROHQ souhaite que ses membres profitent des avantages d'un regroupement** : pouvoir d'achat accru, stabilité, garanties adaptées à vos besoins, primes compétitives, administration simplifiée de vos dossiers d'assurance. C'est pourquoi ce programme a été créé. Le succès du programme et les avantages que vous pouvez en tirer n'en tiennent qu'à votre participation.

CE PROGRAMME D'ASSURANCE COMPORTE LES GARANTIES SUIVANTES :

Police d'assurance des biens, y compris :

- Formule étendue dite tous risques
- Frais de nettoyage et d'enlèvement de polluants
- Aucune règle proportionnelle
- Clause de montant déclaré et clause de marge de 110 %
- Bris des machines
- Systèmes d'éclairage extérieur
- Pertes de revenus locatifs
- Garanties en tremblement de terre, inondation et refoulement d'égout

Police d'assurance responsabilité civile des entreprises, y compris :

- Limite de 5 000 000 \$ par événement en dommages matériels et corporels
- Employés et bénévoles en tant qu'assurés additionnels
- 500 000 \$ de limite en pollution soudaine et accidentelle
- (FPQ 6) Assurance auto des non propriétaires y compris dommage direct aux véhicules emprunté ou loués (FAQ 94)

BFL CANADA émet également sur demande de l'assurance en protection juridique, y compris :

- Limite de 200 000 \$ par événement et de 1 000 000 \$ par année
- Litiges liés à l'emploi
- Frais de défense
- Protection des permis et des licences
- Ligne d'aide juridique (usage illimité)

NOUVEAU!

Les membres du programme du ROHQ bénéficient d'un accès privilégié à l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants émise exclusivement dans le cadre du programme des OBNL de l'UMQ. Le renouvellement de notre partenariat avec le ROHQ promet également d'autres nouveautés.

POUR PLUS D'INFORMATION :

SIMON MORIN

Courtier en assurance de dommages
Directeur clientèle
Ligne directe : 514 905-4328
smorin@bflcanada.ca

ANDRÉ ST-ONGE

Courtier en assurance de dommages
Vice-président, Directeur principal - clientèle
Ligne directe : 514 905-4400
astonge@bflcanada.ca

La Caisse d'économie solidaire est la **coopérative financière** de l'habitation communautaire au Québec.



650 organismes
en habitation
membres



une approche de
financement adaptée
à vos besoins



200
financements octroyés
dans le cadre de la fin
des conventions SCHL



une équipe de
professionnels
expérimentés
à votre service



Contactez-nous
pour planifier
vos projets!

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

**CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.**

CENTRE DE FORMATION SUR MESURE YVON RIENDEAU IMM

(conférences et formations depuis 1986)

FORMATION AUX PERSONNELS ET AUX GESTIONNAIRES

S'outiller pour mieux AGIR face aux comportements particuliers de la clientèle
(3,5 ou 6 heures)

Santé mentale, maladies mentales, confusion et démences multiples:
comprendre et intervenir (6 heures)

Maltraitance aux enfants, violence conjugale, maltraitance et fraude aux aînés:
comprendre et intervenir (6 heures)

CONFÉRENCE AUX LOCATAIRES

Bien vieillir et cohabiter sans âgisme, intimidation et maltraitance entre les locataires (2 heures)

Santé mentale et maladies mentales: un appel à la tolérance et à l'écoute (2 heures)



Yvon Riendeau M.A.B.Éd
Formateur en logement social et ROHQ
Gérontologue Social, UQAM

yvon.riendeau@csgds.net
(514) 761-0560

DÉVOUEMENT FORCE EXPERTISE NOTORIÉTÉ

CONGRÈS 2019 ■ 5•6•7 JUIN

Le Concorde, Québec

REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

FORMATIONS PRÉCONGRÈS

MERCREDI 5 JUIN

7 h 30 - 18 h 30

Inscription, hall d'entrée

8 h 25



**Mot de bienvenue, M. Robert De Nobile,
président du ROHQ**

8 h 30

Bloc 1  **pour les administrateurs**

Salles : Kreighoff 1-2/Borduas

Animation : M^{me} Isabelle Boutin, conseillère principale,
M^{me} Brigitte Aussant, conseillère, formation continue,
Collège des administrateurs de sociétés

Gouvernance et transformation

M. Bruno Déry, consultant et administrateur de sociétés

Cette conférence permettra d'abord de clarifier quelques notions de gouvernance, de mettre en perspective l'évolution des enjeux de gouvernance, les nombreux changements de lois qui régissent nos organisations et nos pouvoirs, la professionnalisation de la fonction d'administrateur ainsi que les nouvelles pratiques de gouvernance généralement reconnues pour assurer la croissance et la pérennité de nos organisations. Les administrateurs sont au cœur de cette transformation et des nouvelles opportunités pour leur organisation.

Meilleures pratiques de gouvernance : rôle et responsabilités du CA et des administrateurs

M. Serge Duclos, formateur en gouvernance, administrateur d'OBNL et directeur général du Carrefour jeunesse-emploi de Charlesbourg-Chauveau

Éléments de contenu : rôle et responsabilités du CA et des administrateurs, valorisation du rôle des administrateurs, devoirs et obligations des administrateurs.

Dans un cadre interactif, ce premier atelier permettra de mettre sur table certaines bonnes pratiques de gouvernance au chapitre des rôles et des responsabilités légales et fiduciaires des administrateurs. Une attention sera portée sur le devoir de loyauté et les motivations à s'engager comme administrateur. Il permettra également de distinguer le rôle du conseil d'administration de celui de la direction et de survoler les notions de «partie prenante» et de «gestion des risques».

10 h 15

Pause 30 minutes

10 h 45 - 12 h 15

Bloc 1  **suite**

Quiz interactif sur les pratiques de gouvernance

Animé par MM. Serge Duclos et Bruno Déry

En équipe et à partir d'une série de questions, les participants testeront leurs connaissances sur les pratiques de gouvernance généralement reconnues pour accroître la performance des organisations. Les équipes débattront par la suite de leurs réponses avec les autres équipes et les animateurs.

12 h 30**Dîner****14 h****Bloc 2** **pour les administrateurs et directeurs**

Salles : Kreighoff 1-2/Borduas

Le tandem président(e) du CA / directeur (trice) général(e) : des expériences gagnantes

Animé par MM. Serge Duclos et Bruno Déry

Ce panel serait composé de deux (2) dyades de président/présidente de CA et directeur/directrice d'office d'habitation qui viendront témoigner de leur expérience.

15 h 15**Pause 30 minutes****15 h 45****BLOC 2** **suite****Le conseil d'administration en action en collaboration avec la direction générale**

Animé par MM. Serge Duclos et Bruno Déry

Les animateurs présenteront une série de six (6) capsules thématiques au cœur de la saine gouvernance. Les capsules, d'une durée de quinze minutes, permettront de couvrir des problématiques de gouvernance vécues par des OH, d'en débattre à partir de questions-quiz ou d'échanges animés et de présenter quelques solutions ou outils.

Thématiques au choix proposées par le Collège

- Le rôle du président du conseil (PCA);
- Les rencontres statutaires entre le PCA et le directeur;
- La stratégie et la création de valeur au sein du CA;
- L'évaluation de la performance du CA;
- L'indépendance des administrateurs;
- L'éthique.

Et demain, comment je passe à l'action?

M. Bruno Déry, consultant et administrateur de sociétés

Individuellement ou en duo, les participants seront invités à choisir et définir trois (3) nouvelles pratiques de gouvernance à mettre en place dans les prochains mois dans leur organisation.

L'animateur demandera à quelques volontaires de partager rapidement leur réflexion.

17 h 30**Soirée libre****LES FORMATEURS****BRUNO DÉRY**

Consultant et administrateur de sociétés

Bruno Déry cumule plus de 35 années d'expérience en gestion et développement des affaires et plus spécifiquement, il détient une expertise en gouvernance de sociétés et de nombreuses expériences en gestion, développement et évaluation de programmes de formation continue en milieu universitaire et professionnel. Bruno Déry détient une maîtrise en sciences de l'administration (MBA en gestion des entreprises) et est bachelier en sciences de l'activité physique de l'Université Laval.

Bruno Déry a été conseiller principal au développement des affaires du cabinet BCF Avocats d'affaires (en 2017 et 2018), président et chef de la direction du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval (2011 à 2017) après avoir occupé les fonctions de directeur du développement du Collège des administrateurs de sociétés (2006 à 2011).

Monsieur Déry siège ou a siégé au sein de nombreux conseils d'administration dont Excellence Sportive Québec-Lévis, le Festival de Cinéma de la Ville de Québec, la Corporation Opération Nez-Rouge, la Fondation Jeunes en Tête, Sports Internationaux de Québec, Jeunes Entreprises du Québec métropolitain (JEQM) et l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF).

**SERGE DUCLOS**

Formateur en gouvernance, administrateur d'OBNL et directeur général du Carrefour jeunesse-emploi de Charlesbourg-Chauveau

Monsieur Serge Duclos œuvre depuis plus de vingt-cinq ans en milieu associatif à titre de gestionnaire et d'administrateur où il a développé une riche expertise en gouvernance d'OBNL. Directeur général du Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau, il préside les conseils d'administration du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, de Recyclage-Vanier et le conseil d'établissement du centre de formation professionnelle Fierbourg. Il s'intéresse particulièrement aux pouvoirs des instances décisionnelles, aux rôles et responsabilités des administrateurs et à la gestion du risque.

LE CONGRÈS

JEUDI 6 JUIN

Salles : Suzor-Côté / Kreighoff 1-2 / Borduas, 1^{er} étage



Animation du congrès : M. David Bernard

À l'image de son parcours professionnel, David privilégie une approche originale et avant-gardiste. Boxeur olympique pendant 8 ans, il passe sa jeunesse à gérer sa vie comme un boxeur : se battre pour gagner.

À l'âge de 19 ans, sa vie est transformée lors d'un voyage en Afrique du Nord, où il effectue un pèlerinage spirituel et clarifie sa mission de vie. C'est dans le désert du Sahara qu'il a découvert sa voie : étudier les principes du bonheur au quotidien pour ensuite les partager avec ses pairs. David fut découvert par le grand public il y a plusieurs années comme le porteur de la valise #26 à l'émission le Banquier... mais c'est beaucoup plus qu'un «ouvreur de valise»!

Diplômé comme coach certifié en programmation neurolinguistique, PNL, il travaille comme conférencier depuis maintenant plus de 12 ans. Il est aussi auteur à succès. Homme polyvalent, on peut également observer David évoluer à la télévision puisqu'il participe à diverses émissions et séries telles que Sucré Salé, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux, Ici comme Ailleurs et Direction la Mer qu'il anime.

7 h 30 – 16 h

Inscription, hall d'entrée

8 h – 17 h

Visite du Salon de l'habitation sociale

8 h 30



Mot de bienvenue, président du ROHQ,
M. Robert De Nobile



8 h 45

Société d'habitation du Québec : regard
vers l'avenir, M^e Guylaine Marcoux,
présidente-directrice générale, SHQ

9 h

Le conseil d'administration, une équipe à diriger

Par M. Éric Paquette, directeur de l'Institut de leadership en gestion

Il est primordial d'accorder une importance significative aux volets humain et relationnel au sein d'un conseil d'administration ; votre conférencier abordera l'importance de mettre à contribution son savoir et son savoir-faire au sein d'un conseil, mais aussi l'importance de maximiser son impact en privilégiant la productivité et le partage harmonieux par un savoir-être efficace.

Cette conférence permettra donc aux participants de développer de nouveaux réflexes afin de tendre vers la mise en place des meilleures pratiques en matière de gouvernance tant au niveau technique que relationnel. Il abordera également l'importance du leadership du président et les liens étroits qui doivent se tisser entre lui et la direction générale.

Le conférencier utilise une approche conviviale, interactive et ponctuée d'exemples concrets qui viendront illustrer ses propos.



Monsieur Éric Paquette est directeur de l'Institut de leadership en gestion. Il a occupé le poste de conseiller politique au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation jusqu'en octobre 2013. Il a été le directeur général et économiste du Regroupement des jeunes chambres de commerce du

Québec, un organisme dont la mission est de défendre et de représenter les intérêts des 7 000 jeunes cadres, professionnels et gens d'affaires issus d'une trentaine de jeunes chambres de commerce au Québec.

Monsieur Paquette a siégé sur un grand nombre de comités et de conseils d'organismes publics et privés. Il a présidé notamment le conseil d'administration de Commodus services aux salariés et a été le vice-président du conseil d'administration du Conseil de gestion du Régime québécois de l'assurance parentale.

Détenteur d'un diplôme de maîtrise en économie de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, il y enseigne désormais, à titre de chargé de cours, les principes économiques. Monsieur Paquette est administrateur de sociétés certifié, ayant complété le programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

10 h**Pause 45 minutes et visite du Salon de l'habitation sociale****10 h 45 – 12 h****FORCE** **Les locataires, acteurs essentiels d'un milieu de vie de qualité**Salles : Suzor-Côté / Kreighoff 1-2 / Borduas, 1^{er} étage**Formateurs :**

M. Paul Morin, professeur titulaire et directeur, École de travail social, Université de Sherbrooke, directeur scientifique, Institut universitaire de première ligne, Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux(IUPLSSS), CIUSSS de l'Estrie-CHUS.



M^{me} Isabelle Lacroix, directrice, École de politique appliquée, directrice adjointe de Perspective monde, co-directrice de l'axe Éthique, Usages et Société, LN2, professeure agrégée, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke.

Le processus de regroupement des OH met une nouvelle fois en lumière, si besoin était, que la métaphore de « la poignée de porte à la poignée de main » demeure toujours d'actualité. Toutefois sa transposition en pratiques de gouvernance, de gestion et d'intervention demeure un défi constant pour les organismes que sont les Offices d'habitation.

Nous appuyant sur nos divers travaux de recherche au Québec ainsi que sur des expériences étrangères, nous présenterons les écueils, les défis et les solutions afin que les locataires puissent participer, s'impliquer et ainsi faire de leur milieu de vie, un véritable milieu d'appartenance où il est fait bon vivre.

12 h 30**Dîner**

Remerciements aux Offices pour leur soutien lors de la tornade de 2018, par l'Office de l'Outaouais



Allocution de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation,
M^{me} Andrée Laforest, à confirmer

14 h**Choix de 3 Formations****1 DÉVOUEMENT** **Travailler ensemble en HLM**

Salle : Suzor-Côté, présentation de la Caisse d'économie solidaire

Formateurs :

M^{me} Nathalie Dufort, organisatrice communautaire, territoire Mercier/Hochelaga-Maisonneuve



M. Michel Fortin, MA, directeur des activités communautaires et sociales, secteur est, Office municipal d'habitation de Montréal

Résumé de l'atelier :

Le programme de logements à loyer modique de la Société d'habitation du Québec représente une composante importante du logement social au Québec. Travailler en HLM, c'est œuvrer dans des milieux de vie stratégiques au regard des problèmes sociaux et des pratiques d'action communautaire mises en œuvre au Québec.

Questions abordées : Un ensemble familles et personnes seules de l'Est de Montréal (188 logements) est aux prises avec des problèmes sérieux de criminalité. Comment une approche de mobilisation en prévention combinée à une intervention de milieu ciblée peut développer un sentiment d'appartenance des locataires envers leur milieu de vie? Quels sont les partenariats clés nécessaires à ce travail de milieu? Comment les personnes vivant en HLM arrivent-elles à développer un sentiment d'inclusion à la communauté élargie?

2 EXPERTISE

Lire et mieux comprendre les états financiers

Salle : Kreighoff 1-2



Formateurs :

Julie Chouinard, CPA auditrice, CA, Mallette

M^{me} Julie Chouinard agi possède plus de 18 années d'expérience dans l'audit et l'examen d'entreprises de secteurs diversifiés, dont plusieurs organismes sans but lucratif, syndicats, régimes de retraite,

entités du réseau de la santé et municipalités. Ces mandats lui ont permis d'approfondir ses connaissances dans ces différents secteurs et d'en comprendre les particularités. Ses tâches concernaient principalement la planification et l'exécution du processus de certification, l'analyse de l'entité ainsi que la préparation des états financiers audités ou examinés.



Nathalie Malenfant, chef de service, direction du suivi financier des programmes, SHQ

M^{me} Malenfant possède près de 21 ans d'expérience dans la fonction publique dans le domaine financier. Elle a occupé divers postes allant d'agent de gestion financière en passant par pilote de système jusqu'à chef de service.

Possédant un baccalauréat en administration des affaires, option comptabilité, elle est responsable de l'équipe de travail qui, entre autres, analyse les états financiers des organismes subventionnés en vertu des programmes HLM et PSL.



M. Sébastien Durand, CPA, CMA, directeur du suivi financier des programmes, SHQ

Comptable de formation, Monsieur Durand œuvre au sein de la Société d'habitation du Québec depuis près de 20 ans. Il a occupé au fil des ans différents postes en tant qu'employé, puis de chef d'équipe et finalement de gestionnaire,

lesquels lui ont permis d'acquérir une expertise notable dans le logement social et communautaire.

À la suite de la formation, les participants devraient être en mesure de comprendre les différentes composantes d'états financiers et les interrelations entre elles. Les compétences acquises, au cours de cette formation, procureront les outils nécessaires à une meilleure lecture des informations énoncées lors de la présentation des états financiers.

- Les objectifs des états financiers
- Les normes comptables
- Les composantes des états financiers
- Les définitions des postes
- Les postes du bilan
- Les notes aux états financiers
- La valeur ajoutée de la compréhension des états financiers en lien avec la gouvernance d'une organisation

3 NOTORIÉTÉ

Communication et gestion des parties prenantes

Salle Borduas



Formateur :

M. Frédéric Tremblay, vice-président chez Ryan Affaires publiques. M. Tremblay dispose d'une vaste expérience du monde des communications et de la gestion de changement. Consultant réputé et chevronné, il a occupé des postes de cadres supérieurs

en communications et relations publiques au sein de grandes entreprises. Dans ces fonctions, il a notamment eu la responsabilité des communications corporatives lors de profondes périodes de transformation organisationnelle, notamment chez Desjardins et à La Capitale, Assurance et services financiers. Au cours de sa carrière, il a aussi eu l'occasion de donner de nombreuses formations en communication et en gestion de changement.

La formation verra à stimuler la réflexion et l'action stratégiques des participants en matière de communication, relations publiques et gestion des parties prenantes. Cette session sera structurée en tenant compte du regroupement en cours des offices d'habitation au Québec, une transformation importante qui soulève à la fois des défis et des opportunités pour les membres du ROHQ.

Ainsi, la séance permettra de passer en revue les meilleures pratiques en communications et de gestion des parties prenantes dans un contexte d'importante transformation. Concrètement, seront fournis aux participants de l'information, des conseils et des méthodes pratiques qui leur permettront :

- de rehausser la portée stratégique de leurs initiatives de communications et de relations publiques
- de développer une approche stratégique de gestion de leurs parties prenantes, tant externes qu'internes, afin de renforcer les liens de collaboration et de confiance avec :
 - les locataires (et les associations les représentant)
 - leurs différents partenaires locaux et la communauté
 - les membres du conseil d'administration
 - et leurs employés
- de capitaliser sur le regroupement des forces découlant de la fusion des offices d'habitation pour accroître leur impact et leur rayonnement dans leur milieu

15 h 15 – 15 h 45

Pause 30 minutes

15 h 45**La Loi sur les cités et villes et le cheminement critique des contrats des offices d'habitation**Salles : Suzor-Côté / Kreighoff 1-2 / Borduas, 1^{er} étage**Formateur :**M^e Sébastien Laprise, avocat associé,
Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.

L'assujettissement des offices d'habitation du Québec à la Loi sur les cités et villes oblige le respect strict du cadre normatif municipal. Ce constat se pose avec encore plus d'acuité dans le contexte de l'entrée en scène de

l'Autorité des marchés publics dont le mandat est précisé : assurer une surveillance accrue des contrats publics.

Dans ce contexte, le conférencier exposera, à l'aide d'un projet concret, les différentes étapes et les points de contrôle vous permettant de vous assurer en tout temps du respect des règles en matière de gestion contractuelle. Cette formation exposera également les meilleures pratiques permettant aux offices d'habitation de faire de la gestion contractuelle une fonction stratégique pour l'organisation, malgré le cadre normatif parfois contraignant.

M^e Laprise dispose d'une expertise de pointe en droit des contrats publics. Conseiller stratégique, auteur et conférencier en cette matière, il conseille et représente plusieurs organismes publics et parapublics assujettis à la LCOP de même que de nombreuses municipalités et organismes municipaux. Son approche novatrice permet à sa clientèle de bonifier leurs pratiques contractuelles et d'assurer une meilleure gestion des risques en amont de l'adjudication des contrats. Soucieux de partager son expertise et ses réflexions, il a fondé, en novembre 2011, le groupe de discussion Approvisionnement public sur le réseau LinkedIn, qui compte aujourd'hui de plus en plus d'adeptes intéressés à l'actualité et aux meilleures pratiques.

Il a publié, aux éditions Wolters Kluwer CCH, l'ouvrage Contrats municipaux – Manuel sur les meilleures stratégies destiné aux responsables de l'octroi des contrats municipaux, ainsi que son pendant, Contrat des organismes publics – Manuel sur les meilleures stratégies, destiné aux organismes publics assujettis à la Loi sur les contrats des organismes publics.

17 h 30**Cocktail d'înatoire****VENDREDI 7 JUIN****Pour administrateurs et directeurs**Salles : Suzor-Côté / Kreighoff 1-2 / Borduas, 1^{er} étage**7 h 30****Petit déjeuner buffet offert sur place****8 h**

Allocution de l'Honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, à confirmer

8 h 15**Assemblée générale annuelle du ROHQ**REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC**9 h 15****Assemblée générale annuelle du RCREOMHQ**

RCREOMHQ
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS
DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION DU QUÉBEC

10 h**Pause 15 minutes****10 h 15****Assemblée générale annuelle de la COGIWEB**

11 h**Conférence de clôture : LE BONHEUR DE BÉNÉVOLER**

Crédit photo : Roxane Chaput

**Conférencier :****M. Jean-Marie Lapointe**

Une implication bénévole peut-elle nous mener vers une croissance personnelle ? Est-il possible qu'en s'investissant dans notre communauté, on puisse retirer des bénéfices encore plus importants que ceux que l'on offre ?

Jean-Marie Lapointe en est convaincu. C'est donc avec son immense talent d'orateur et en toute humilité qu'il présente sa conférence « Le bonheur de bénévoler » qu'il tient en milieu scolaire et auprès de différents organismes.

Jean-Marie a commencé à s'impliquer bénévolement alors qu'un changement important survenait dans sa vie. Au fil du temps, ses nombreuses implications, notamment l'accompagnement de personnes en fin de vie, ont été déterminantes dans son cheminement personnel et sa quête de l'équilibre.

Dans sa conférence, Jean-Marie présente le don de soi comme un tremplin l'ayant amené à découvrir son plein potentiel et à devenir une meilleure version de lui-même. Il y partage des moments et des rencontres qui l'ont marqué à jamais. À travers ses anecdotes, il témoigne de l'enrichissement personnel qu'il retire en continuant de s'impliquer bénévolement.

Ses interventions sont toujours empreintes de passion, de témoignages drôles, touchants et inspirants. Jean-Marie Lapointe vous invite chaleureusement à cette conférence et à venir échanger avec lui sur un thème qu'il porte avec conviction.

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
ET DE PAIEMENT
22 MAI 2019**

**POUR VOUS
INSCRIRE :
[rohq.qc.ca/
congres-annuel](http://rohq.qc.ca/congres-annuel)**

12 h 30**Fin du congrès et boîtes à lunch offertes**



L'Office d'habitation de l'Outaouais publie un cahier souvenir pour ses 50 ans

PAR KARINA OSIECKA, CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION ET PORTE-PAROLE,
OFFICE D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS

50 ans de transformations

Le 15 octobre 2019 sera marqué par les 50 ans d'existence de l'Office d'habitation de l'Outaouais. C'est à cette date qu'a été créé en 1969 l'Office municipal d'habitation de Hull, le premier en Outaouais. Gatineau et plusieurs autres villes ont fondé leur office dans les années suivantes.

Avec plus de 35 000 personnes logées depuis cinq décennies, l'Office d'habitation de l'Outaouais a prouvé qu'il est un acteur incontournable sur la scène du logement social et abordable en Outaouais.

En effet, au cours de cinq dernières décennies, l'Office a vécu de nombreuses transformations dont l'intégration de plusieurs offices d'habitation dans la région en 2018. Son 50^e anniversaire est donc l'occasion de mettre en valeur ces changements.

Cahier souvenir

Tout au long de l'année 2019, l'Office d'habitation de l'Outaouais organisera de différentes activités. Pour lancer les festivités, l'organisme a publié un cahier souvenir, intitulé « Plus qu'un logement... depuis 50 ans ! ». Il est disponible sur son site Web : ohoutaouais.ca.

En réalisant ce cahier souvenir, l'Office ne prétend pas donner un portrait complet de ses 50 dernières années. Cette publication se veut plutôt un clin d'œil sur son passé. Les informations sont essentiellement basées sur les procès-verbaux des conseils d'administration de différents offices d'habitation intégrés. Ils ont été bonifiés grâce aux témoignages et anecdotes de locataires et personnes qui ont marqué l'histoire de l'Office.

Une frise chronologique est insérée à l'intérieur du cahier souvenir. Des faits saillants sont indiqués en haut, tandis que la partie en bas est destinée aux projets immobiliers réalisés depuis 50 ans. Chaque ensemble immobilier est représenté par une photo. Cela permet de voir que l'Office gère un grand parc immobilier.

Locataires au premier plan

Toutefois, l'Office d'habitation de l'Outaouais, c'est plus que des logements. En faisant la lecture du cahier, on se rend compte qu'au cours de ses 50 ans d'existence, l'organisme a passé de la poignée de porte à la poignée de main.

C'est pour cette raison que l'Office tient à souligner son 50^e anniversaire de différentes façons et avec des publics diversifiés. Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux locataires depuis l'intégration d'offices d'habitation, l'Office effectuera une tournée d'immeuble en région au mois de mai. Les locataires de Gatineau seront également mis à l'honneur grâce à une fête foraine organisée au mois de juillet.

De nombreuses autres activités sont prévues dans le but de remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans le développement de logement social et abordable depuis 50 ans. Que ce soit en siégeant au conseil d'administration, à différents comités, en travaillant directement comme employé de l'Office ou en collaboration à titre de partenaire, leur travail et leur dévouement ont amené l'Office là où il est aujourd'hui. Nous en sommes très reconnaissants. ■



L'Office d'habitation Thérèse-De Blainville

Afin de souligner la création de l'Office d'habitation Thérèse-De Blainville, un concours a été organisé dans le but de créer un tout nouveau logo. Ouvert à tous les locataires et employés des OMH de Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse, l'organisme souhaitait obtenir une création graphique et stylisée qui représentait efficacement le nouveau regroupement des OMH actuels.



Parmi toutes les œuvres reçues, le Comité de Transition et de Concertation a choisi quatre finalistes pour les soumettre aux votes des locataires. La gagnante, madame Jeannine Landry de Rosemère (à gauche), a reçu la bonne nouvelle de madame Nathalie Bernier, directrice actuelle de l'OMH de Rosemère (au centre), et d'Antonio Ciarciaglino, directeur général du nouvel OH Thérèse-De Blainville (à droite).

L'OMH Lévis : fier partenaire, acteur incontournable!

La Ville de Lévis a dévoilé le 27 février 2019 sa toute première Politique de développement social et communautaire, sous le thème « Ensemble vers une qualité de vie encore meilleure à Lévis ». La Ville réaffirme ainsi sa volonté de donner un élan supplémentaire à la mobilisation déjà présente dans la communauté et d'offrir des services toujours mieux adaptés aux besoins exprimés par la population. Cette Politique a été élaborée par et pour le milieu communautaire lévisien.

Issue d'une importante démarche menée depuis 2016, la nouvelle Politique vise notamment à favoriser le développement d'une communauté solidaire et à réduire les effets des inégalités sociales et économiques. Elle repose sur un principe fondamental qui veut que toutes les personnes soient reconnues comme des citoyennes et des citoyens à part entière. Sur une base d'équité, elle cible plus particulièrement les personnes en situation de vulnérabilité et les personnes ayant des besoins particuliers.

Cinq axes d'intervention basés sur les préoccupations de la population

La Politique de développement social et communautaire met de l'avant les préoccupations réelles exprimées par plusieurs acteurs du milieu, dont les membres de la Commission consultative de développement social et communautaire, dont l'OMH Lévis fait partie, et quelques centaines de Lévisiennes et Lévisiens lors de consultations publiques. Au total, près de 800 citoyennes, citoyens et partenaires du milieu ont été consultés. Ils nous ont exprimé de façon quasi unanime les priorités sur lesquelles la Ville devrait investir en matière de développement social et communautaire.

Ces préoccupations ont été regroupées en cinq axes d'intervention qui orienteront le plan d'action :

La mobilité des personnes

Faire en sorte que chaque personne puisse utiliser les modes de transport qui conviennent à ses besoins et à sa réalité.

L'habitation et le milieu de vie

Faire en sorte que chaque personne puisse vivre dans un environnement sain et propice à une vie épanouie.

Le développement de quartiers à échelle humaine

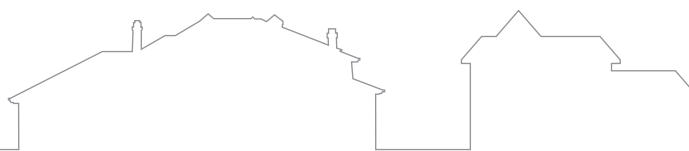
Faire en sorte que chaque personne puisse développer un sentiment d'appartenance à l'égard de sa communauté et se sentir partie intégrante de celle-ci.

L'action communautaire et la cohésion sociale

Faire en sorte que chaque personne puisse bénéficier de soutien et de solutions collectives et solidaires en réponse à ses besoins.

Le développement et l'épanouissement des personnes

Faire en sorte que chaque personne puisse s'épanouir et exprimer son plein potentiel.



La Politique de développement social et communautaire s'inscrit dans une importante démarche de réflexion collective et de mobilisation. Lévis est une ville d'entraide, de coopération et de solidarité. Cette caractéristique fondamentale fait partie de nos forces, de notre ADN. La ville profite d'un milieu communautaire dynamique grâce à l'engagement de 255 organismes reconnus par la Ville et de quelque 12 000 bénévoles. Nous avons la ferme intention que notre ville demeure chef de file en matière de qualité de vie et c'est pourquoi cette Politique occupera une place importante dans nos stratégies de développement.

Cette Politique se veut le résultat d'une vaste réflexion collective qui nous permet aujourd'hui de présenter une vision commune du développement social et communautaire, vision à laquelle nous adhérons fermement. Cette Politique, nous l'avons élaborée avec objectivité et rigueur, en ayant toujours à l'esprit les préoccupations des citoyennes et citoyens de Lévis. Nous sommes vraiment fiers de pouvoir dire qu'elle est façonnée à notre image.

Cette Politique est le terreau fertile dans lequel l'OMH Lévis prend racine afin de permettre aux locataires de prendre conscience de leur capacité d'agir et d'exercer un pouvoir sur leurs conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques. ■



OMH Nouvelle-Beauce

Autre portrait... d'un regroupement réussi!

PAR JOHANNE BEAUDOIN, PRÉSIDENTE, OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Suite à l'adoption du projet de loi no 83 en juin 2016 et en vue de regrouper les offices municipaux d'habitation (OMH) de la MRC de La Nouvelle-Beauce, une première rencontre de travail du Comité de transition et de concertation pour la restructuration du réseau des offices municipaux se tenait le lundi 13 mars 2017. Lors de cette rencontre, la pertinence d'une déclaration de compétence de la part de la MRC est reconnue unanimement. Ainsi, les représentantes et les représentants des onze (11) municipalités pouvaient exprimer leur point de vue eu égard au processus de création du nouvel office régional.

Les onze (11) municipalités concernées étant, du nord au sud : Saint-Lambert-de-Lauzon, Saint-Isidore, Scott, Sainte-Marie et Vallée-Jonction; d'est en ouest : Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite, Frampton, Saints-Anges, Saint-Elzéar et Saint-Bernard. Il s'agit alors de gérer 147 logements au niveau du parc habitation à loyer modique (HLM), 20 en AccèsLogis (ACL) et 31 liés au programme supplément au loyer (PSL).

En avril 2017, la Société d'habitation du Québec (SHQ) confirmait le nom du nouvel office : l'Office régional d'habitation de La Nouvelle-Beauce.

Le projet de requête de la MRC de La Nouvelle-Beauce au lieutenant-gouverneur pour l'émission des lettres patentes fut soumis à la Société d'habitation du Québec (SQH) pour des fins de validation. Cette requête fut donc transmise en juin 2017 suite à l'approbation, par le Conseil des maires de la MRC de La Nouvelle-Beauce, du règlement entourant la déclaration de compétence de la MRC en matière de logement social.

Ainsi, en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, le lieutenant-gouverneur a délivré des lettres patentes en date du 8 novembre 2017, constituant l'Office régional d'habitation de la Nouvelle-Beauce (ORHNB).

La date d'entrée en vigueur de sa constitution remontant au 1^{er} janvier 2018.

Notre office s'est donné pour mission, d'une part, de gérer le logement social sur le territoire de La Nouvelle-Beauce en facilitant l'accès des personnes vivant sur son territoire, à des logements adéquats en prenant en compte leurs ressources financières et leurs besoins particuliers et, d'autre part, de contribuer à améliorer leur qualité de vie. Ses valeurs sont la qualité des services à la clientèle, l'équité, la collaboration et le partenariat.

Le conseil d'administration, formé de treize (13) membres soit neuf (9) membres administrateurs dont quatre (4) représentant chacun deux (2) municipalités et deux (2) représentant les locataires et de quatre (4) membres observateurs. La directrice générale est nommée secrétaire-trésorière. Au 31 décembre 2018, le conseil d'administration a tenu six (6) séances régulières et une (1) séance extraordinaire au cours desquelles 80 résolutions furent adoptées unanimement.



48, 16e rue Scott



111, Hallé St-Isidore

Concrètement et succinctement, le résultat des actions posées se traduit comme suit sur le plan de :

CONSTITUTION DE L'ORHNB

- Premier office de la province de Québec, suite à l'adoption du projet de loi no 155, loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la SHQ quant à la composition du conseil d'administration d'un office d'habitation, à présenter une requête en vue de l'émission de lettres patentes supplémentaires modifiant les règles relatives à la composition du conseil d'administration des offices d'habitation afin d'augmenter à 15 le nombre total d'administrateurs siégeant au conseil;
- Adoption du Règlement de régie interne modifié suite à la requête pour l'émission de lettres patentes supplémentaires.

GESTION FINANCIÈRE

- Consolidation comptable des onze (11) offices municipaux et de l'AccèsLogis.

GESTION DE LOCATION ET D'ATTRIBUTION

- Informatisation des données relatives à la location de 205 unités de logement;
- Ajout de sept (7) unités dans le cadre du PSL-privé;
- Aucune vacance de logement au 31 décembre 2018.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Comité consultatif des résidents (CCR) opérationnel et fonctionnel;
- Consolidation des liens avec le personnel sociocommunautaire et du CLSC.

GESTION DES IMMEUBLES

- Gestion et entretien de 15 immeubles. Travaux majeurs pour environ 1/2 million de dollars sur cinq (5) immeubles.

L'an 1 de l'Office régional d'habitation de La Nouvelle-Beauce se termine donc sur une note de fierté pour le travail accompli avec si grand succès!

Enfin, soulignons que cette réussite est le fruit :

D'une extraordinaire collaboration de la MRC de La Nouvelle-Beauce, acteur principal, ayant placé les assises essentielles pour la création et le développement de l'ORHNB et ayant démontré un leadership transparent de même qu'un respect chaleureux envers les parties impliquées;

Du travail exceptionnel de la directrice générale, madame Pauline Boilard, et

De l'engagement inconditionnel et de l'entente harmonieuse des membres du conseil d'administration. ■

L'Office municipal d'habitation de Rouyn-Noranda - Projet « Le Local »

PAR, KATHLEEN MASSICOTTE, INTERVENANTE SOCIALE

Parfois perçus comme marginalisés et défavorisés, les résidents en milieu HLM sont souvent caractérisés comme une population aux prises avec des problématiques telles que le sentiment d'insécurité, les problèmes de santé mentale et la détresse psychologique. Ces particularités sont aussi associées à des enjeux sociaux importants (tel que violence, délinquance, négligence, etc.) qui ont des répercussions sur l'ensemble de la société. En 2012, la directrice de l'école primaire Notre-Dame-de-Grâce à Rouyn-Noranda a adressé à l'OMH-RN son inquiétude quant à certains comportements chez les élèves de familles vivant dans les HLM.

Le manque de stimulation, l'exposition à des agents de stress, les retards scolaires ainsi que les problèmes de santé et de sécurité ont été ciblés comme des facteurs de risque fréquemment observés. Ce constat a ensuite mené à un partenariat entre l'Office municipal d'habitation de Rouyn-Noranda (OMH-RN) et la Commission scolaire de Rouyn-Noranda (CSRN) qui permettait d'offrir de l'aide aux devoirs dans le milieu de vie des enfants. C'est-à-dire dans un local situé dans un immeuble pour familles.

Un local a donc été réaménagé afin d'accueillir le projet d'aide aux devoirs. La réponse positive des familles du secteur témoignait d'un intérêt et d'un besoin marqués. Cette démonstration de la part des familles a également interpellé des individus et cela a conduit à la mobilisation d'un organisme local (Filons jeunesse) qui œuvre pour le bien-être des enfants. Cette mobilisation s'est traduite par la mise en place d'activités de stimulation destinées aux enfants et à leurs parents. En rendant accessibles les activités directement dans le milieu de vie des familles, la participation de ces derniers aux activités était favorisée et simplifiée, car les jeunes pouvaient avoir accès au service en moins d'une minute et pouvaient se rendre au local sans nécessiter l'accompagnement des parents.

S'inspirant d'autres pratiques ailleurs au Québec, le projet « Le Local » se définit comme une pratique d'action communautaire (PAC), c'est-à-dire un projet visant à soutenir les résidents d'HLM dans la prise en charge de leur milieu par la création d'espaces de vie communautaire, sociale et familiale.

Les activités offertes aux enfants sont variées et touchent diverses sphères de développement telles que le langage, les habiletés sociales, et la psychomotricité. Elles sont animées, en moyenne, trois jours par semaine, dépendamment du calendrier scolaire et elles se déroulent au local. Évidemment, un budget est disponible pour des activités à l'extérieur du local (salle de spectacle, piscine municipale, etc.) et quand le beau temps se fait sentir, les activités se font principalement au grand air.

Le projet est destiné à une clientèle multiâge (2 ans à 12 ans), ainsi qu'aux parents et au voisinage résidant dans le secteur. Le milieu est qualifié d'ouvert, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune obligation de s'inscrire ou de participer. Ce secteur du parc immobilier est composé de 42 logements de catégorie Familles et au cours de l'année 2018, ce sont plus de 26 familles, donc d'une soixantaine d'enfants qui ont bénéficié des services du projet « Le Local ».

En 2015, des ateliers préventifs et éducatifs ont été animés sur une base bimensuelle et ont été offerts aux parents. Ces ateliers portaient sur différents thèmes en lien avec les habiletés parentales (tel que la discipline, l'établissement d'une routine, etc.) et ils visaient l'acquisition de nouvelles connaissances, le développement du pouvoir d'agir et du sentiment de compétence en plus de favoriser le développement d'un réseau de soutien pour les parents. Comme les relations interpersonnelles reposent souvent sur des assises fragiles, il était important d'encourager l'entraide des résidents. Une fois ce sentiment d'appartenance créé, il est alors possible de développer des actions collectives dans le milieu.

Une évaluation qualitative a permis de recueillir l'opinion des parents quant aux bénéfices retirés par leur progéniture en lien avec le projet.

En résumé, les parents apprécient que :

- les activités et les outils présentés en atelier puissent être reproduits à la maison;
- les enfants dépensent de l'énergie, ils bougent et ils sont plus calmes après les activités;
- le projet leur accorde un temps de répit;
- le projet encourage les saines habitudes de vie et le développement de compétence;
- les activités organisées sont ludiques, dynamiques et favorisent la socialisation de leurs enfants (ex. : interactions avec des amis à l'intérieur d'un cadre respectueux qui encouragent les comportements civilisés et des échanges harmonieux)

Les enfants, quant à eux, aiment principalement:

- bouger, jouer à l'extérieur et participer à des sports;
- vivre de nouvelles expériences culturelles et éducatives (ex. aller au musée, au théâtre, à la caserne de pompiers, etc.)
- le contact privilégié et positif avec les éducateurs.

Financé jusqu'en 2020 par Avenir d'enfants et Québec en forme, ces activités instaurées dans la communauté de Rouyn-Noranda depuis 2013 sont confrontées à d'importants enjeux financiers qui mettent en péril sa survie. En effet, Le projet « Le Local » nécessitera dans la prochaine année du soutien financier afin de poursuivre son mandat. Nous espérons qu'une publication dans le Quadrilatère puisse nous aider dans la recherche de partenaires soucieux du bien-être et du développement des enfants tout en valorisant le projet et en convainquant les acteurs externes des bienfaits des services offerts à ces familles.

Bien évidemment, au-delà des soucis budgétaires, l'implantation, la mise en œuvre et le développement du projet « Le Local » étaient et demeurent un travail colossal de par ses enjeux sociaux, c'est-à-dire l'appropriation du pouvoir d'agir des familles, le développement d'un sentiment d'appartenance, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Donc, depuis 2013, le projet « Le Local », de par son implication novatrice dans la communauté de Rouyn-Noranda, répond entre autres aux objectifs du Ministère de la Santé et des Services sociaux en matière de développement des solidarités locales. ■



L'Office municipal d'habitation de Sherbrooke - Fais vivre les livres

PAR ANI LÉVEILLÉ, COORDONNATRICE DU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE, OMHS ET ÉLODIE COMBES, COORDONNATEUR COMMUNAUTAIRE, COLLÈGE FRONTIÈRE

Le pouvoir des livres sur le développement social et culturel des personnes n'est plus à démontrer. C'est avec cette phrase en tête que l'office municipal d'habitation de Sherbrooke (OMHS) et l'organisme d'alphabétisation Collège Frontière ont élaboré le projet Fais vivre les livres qui a vu le jour grâce au soutien financier du projet pour Réussite Éducative en Estrie du PRÉÉ.



Une formation, une expérience de travail, une offre d'ateliers d'animation de livre dans les habitations HLM animé par des jeunes du milieu : les multiples facettes du projet Fais vivre les livres.

À l'hiver 2019, nous en sommes déjà à une deuxième édition de ce projet qui en 2018, a suscité une réponse très positive de la part des locataires. La formule est la suivante : nous sommes toutes assez simple. Les intervenants communautaires de l'OMHS font la promotion du projet dans les habitations ciblées, l'agente de littératie offre une formation rémunérée aux locataires intéressés à « faire vivre les livres » dans le cadre d'ateliers qui seront destinés aux jeunes locataires de leurs immeubles. Encore une fois cette année, le projet se déroule dans les habitations Jogues, Youville, Goupil-Triest auquel s'ajoute pour une première fois Genest-Delorme. Pour un total de huit, ce sont majoritairement, des adolescents et adolescentes allophones, qui ont suivi la formation théorique et pratique cet hiver. Comme l'année dernière, une attestation de formation leur sera remise par Collège Frontière au terme du projet. Quel bel ajout sur un CV !

Ces animateurs et animatrices issus du milieu donneront vie aux livres dans le cadre de 40 ateliers qui se donneront dans leur habitation HLM entre février et avril. Deux groupes d'âge sont ciblés soit les 0-5 ans accompagnés d'un membre de la famille et les 6-11 ans. Dans chacun des locaux communautaires où se déroule le projet, les animateurs et les animatrices ont plus d'une centaine de livres fournis par Collège Frontière à leur disposition. L'idée est de permettre aux enfants des habitations HLM d'avoir du plaisir avec les livres. Pour assurer le bon déroulement du projet, Hélène Auger, agente de littératie de Collège Frontière, motive les troupes et offre un soutien à l'animation.



Les témoignages de 2018 parlent d'eux même :

« Moi j'ai parlé avec la mère d'un enfant qui vient aux ateliers, pis elle aime ça, elle trouve ça le fun qu'on lise des histoires à ses enfants. Pis je lui dis aussi on fait pas juste lire des histoires, on leur montre des choses, on leur apprend des choses. Par exemple, on cache l'animal, on lit la description et on demande c'est quel animal ils pensent que c'est. Pis les enfants quand ils apprennent quelque chose là je pense qu'ils sont plus intéressés que quand on leur lit juste une histoire (ça peut être banal). Ou alors quand on les embarque dans l'histoire oui. » (Vivianne, Jogues, mai 2018)

« Pis tsé, ils sont toujours en train d'échanger, ils en finissent un puis ils vont en chercher un autre, c'est pas genre il en finit un puis il laisse puis ils attendent genre. » (Almina, Youville, mai 2018)

« La dernière fois, ils nous ont vraiment surpris avec le livre Le petit pêcheur et le squelette. Ils étaient comme tous dedans, ils s'imaginaient comment le p'tit il allait finir, qu'est-ce que le squelette ils venaient faire dans l'histoire. C'était vraiment captivant. » (Delphine, Goupil-Triest, 2018)

« Pour moi, j'aime cette activité-là avec les enfants. J'ai le temps pour lire, pour chercher les mots, c'est mieux par exemple que le bénévolat que je fais dans une friperie, c'est mieux pour améliorer mon français aussi : c'est plus de pratique et j'aime ça. Merci merci parce que j'aime ça. Et j'aime ça travailler avec Vivianne. C'est pas un travail, c'est un loisir ! (Lina, Jogues, mai 2018)



Office municipal d'habitation du Grand Portneuf - Inauguration officielle & 5 à 7 reconnaissance

Créé le 1^{er} janvier 2018, l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf (OMHGP) est né du regroupement des 12 offices municipaux d'habitation (OMH) de la MRC de Portneuf et de celui de Sainte Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Le 17 octobre 2018, l'OMHGP inaugurerait officiellement ses bureaux lors d'une conférence de presse suivi d'un 5 à 7 reconnaissance afin de rendre hommage à tous les administrateurs et administratrices des anciens OMH.

La conférence de presse a permis de dresser le portrait de l'OMHGP et de faire le bilan du travail accompli durant cette première année. « On a l'organisation qui nous permet d'aller plus loin » a déclaré M. Claude Phaneuf, président de l'OMHGP. En effet, l'équipe est constituée de six employés au siège social et d'une trentaine de concierges, permettant la bonne gestion des 557 logements sociaux répartis dans 37 immeubles.

Lors du 5 à 7 reconnaissance, tous les membres des conseils d'administration des anciens OMH, soit 80 personnes, ont reçu un certificat de reconnaissance personnalisé et ont pu échanger dans une ambiance conviviale. L'OMHGP tenait à les remercier et à souligner leur participation bénévole, leur engagement et leur implication depuis de nombreuses années dans la cause du logement social.



EN IMAGES, QUELQUES MOMENTS MÉMORABLES DE CETTE TRÈS BELLE SOIRÉE...

Conférence de presse



Allocution de M. Claude Phaneuf, président OMHGP



Période de questions (M^{me} Lyne Juneau, directrice générale et M. Phaneuf).

Coupe du ruban

Par quelques membres du CA et de la table de concertation de l'OMHGP



Sylviane Cauchon (Saint-Ubalde), Michel Brière (Pont-Rouge), Michel Thibault (Portneuf), Raymond Bérubé (Neuveville), Lyne Juneau, directrice générale, Claude Phaneuf, président et Sylvie Lambert (Donnacona)

5 à 7



Allocution de M^{me} Lyne Juneau, directrice générale





Qui habite en HLM ?

Portrait des résidents en milieux de vie HLM de l'Office municipal d'habitation de Québec



Ce document de recherche présente le profil descriptif des résidents en milieux de vie HLM de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ).

Il regroupe des données démographiques permettant de mieux comprendre les réalités de la composition des ménages résidant en HLM : qui sont-ils, quelle est la composition de leur ménage, d'où viennent-ils et quelles sont leurs principales sources de revenus ?

Les statistiques regroupées dans ce document permettront à l'OMHQ et à ses partenaires de mieux orienter leurs actions.

Les principales données à la source de ce document ont été puisées dans la base de données SIGLS de l'OMHQ en date du 27 novembre 2018.

Certaines données comparatives sont tirées des statistiques de Statistique Canada et de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Ces données sont utilisées afin d'offrir un portrait comparatif et de situer les milieux de vie HLM par rapport à la Ville de Québec.

Ces données représentent la situation des ménages du Programme HLM administrés par l'OMHQ sur le territoire de l'agglomération de Québec (Ville de Québec, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et Ville de l'Ancienne-Lorette) excluant le HLM de Stoneham-et-Tewkesbury dont la gestion est sous la responsabilité de l'OMHQ depuis le 1^{er} janvier 2018.



PORTRAIT GLOBAL Occupants et ménages

Les milieux de vie HLM de l'agglomération de Québec sont composés de

9 130 occupants pour un total de 5 771 ménages :

5 276 occupants (57.8 %) et 2 235 ménages (38.7 %)
dans les immeubles familles (FAM).

3 809 occupants (41.7 %) et 3 509 ménages (60.8 %)
dans les immeubles personnes retraitées (PR).

45 occupants (0.5 %) et 27 ménages (0.5 %)
dans les immeubles familles et personnes retraitées (FAM-PR) (183, rue Châteauguay et 557, rue de Mazenod).

En HLM, 5 296 (58 %) personnes sont des femmes et 3 834 (42 %) des hommes.

Nous vous invitons à consulter le document complet au :

www.omhq.qc.ca/locataires/toutes-les-nouvelles/935-qui-habite-en-hlm



15
ANSDE RÉSEAUTAGE, DE PARTAGE
ET D'APPRENTISSAGE*Célébrons nos pratiques en évolution*

LA RIS 2019 : le rendez-vous des acteurs du soutien communautaire en HLM

PAR JACQUES LALIBERTÉ, CONSEILLER EN INTERVENTION SOCIOCOMMUNAUTAIRE, ROHQ

C'est sous le thème : « 15 ans de réseautage, de partage et d'apprentissage – Célébrons nos pratiques en évolution » que les intervenants sociocommunautaires en HLM sont conviés à leur rendez-vous annuel qui fête cette année ses 15 ans d'existence. Un rendez-vous attendu qui se tiendra à l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières les 22 et 23 mai prochain et qui espère accueillir un grand nombre de participants des diverses régions du Québec provenant des réseaux de l'habitation sociale et communautaire, de la santé et des services sociaux, des organismes communautaires.

Rappelons que cet événement a pris son envol en 2004 et a réussi à rassembler au fil des ans des centaines de participants ayant en commun d'œuvrer dans le milieu sociocommunautaire en HLM. Année après année, ce colloque se veut un moment privilégié de réflexion et d'échange sur les pratiques; une occasion d'apprentissage et de partage de savoir et de savoir-faire; un lieu de réseautage pour les acteurs du soutien communautaire en HLM.

Pour l'édition 2019, la *Rencontre des intervenants sociocommunautaires en HLM (RIS)* propose un programme à la fois riche et varié. Au menu, des conférences, des communications et des ateliers qui toucheront à l'intimidation, aux droits et à la protection de la personne vulnérable, à l'isolement social des aînés et à une approche d'intervention favorisant leur participation sociale, à l'appropriation du pouvoir d'agir, au racisme et à la discrimination, à la santé des milieux de vie. En ouverture du colloque, deux « membres-fondateurs » de la RIS feront appel à leur mémoire et à la petite histoire pour faire une rétrospective de la pratique de soutien communautaire en milieu HLM en lien avec l'évolution de la RIS au fil du temps. Sera aussi offert aux participants un atelier d'échanges sur la sécurité au travail. Il y aura également une excursion dans le monde de la recherche

qui permettra d'explorer deux projets de recherche intéressants réalisés en milieu HLM dont celui, commandé par le ROHQ et actuellement en cours, portant sur les rôles, le profil et les pratiques des intervenants sociocommunautaires en HLM. Le programme affiche de plus une touche d'originalité avec une activité de lecture théâtrale qui est proposée en fin de première journée. Livré par des comédiens d'expérience, le texte pose un œil sur certaines difficultés qu'éprouvent les communautés culturelles à s'intégrer dans le quotidien de leur terre d'accueil. Assurément un moment qui soulèvera des questionnements et provoquera de saines discussions au cours du populaire 5 à 7 du colloque qui suivra. À la fin, soit en activité de clôture, le conférencier invité viendra témoigner de l'aventure hors du commun qu'il a vécue en participant à un ultra-marathon qui l'a amené à aller jusqu'au bout de lui-même. Un récit qui s'annonce à la fois touchant et inspirant.

La RIS 2019, c'est une occasion privilégiée pour les intervenants en HLM des quatre coins du Québec de se retrouver pour réfléchir, pour échanger, pour interagir, pour s'outiller davantage, pour apprendre à se connaître et à se reconnaître dans leurs pratiques. Ces pratiques qui renvoient à la fois à la spécificité du milieu HLM et à la pluralité des interventions, qui conjuguent action aux personnes et action collective en passant par le partenariat intersectoriel. Ces pratiques qui ont évolué au fil du temps au gré des mutations observées dans l'environnement HLM. Ces pratiques dont la RIS se veut un instrument de diffusion depuis maintenant 15 ans auprès d'une communauté d'intérêt qui trouve toujours plaisir à tisser des liens et à se ressourcer ensemble une fois l'an. La RIS 2004-2019 : 15 ans de réseautage, de partage et d'apprentissage - *Célébrons nos pratiques en évolution* ■

Le programme préliminaire ainsi que la fiche d'inscription sont disponibles sur le site du ROHQ à l'adresse : www.rohq.qc.ca



Le comité organisateur de la RIS 2019

Caroline Boisvert

Intervenante en soutien communautaire,
OMH Bassin de Chambly

Céline Filion

Responsable du développement communautaire,
OMH Laval

Gaëtan Brière

Responsable - Accompagnement social et location,
OMH Trois-Rivières

François Fournier

Organisateur communautaire, OMH Québec
(participation temporaire au début des travaux)

Jacques Laliberté

Conseiller en intervention sociocommunautaire, ROHQ



Devant, de gauche à droite : Gaëtan et François
Derrière, de gauche à droite : Céline, Jacques et Caroline



RENCONTRE DES INTERVENANTS
SOCIOCOMMUNAUTAIRES EN HLM



Association des groupes de
ressources techniques du Québec

PARTICIPEZ À LA TOUTE PREMIÈRE ÉDITION



JOURNÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE ET SOCIAL

DÉVELOPPER L'HABITATION
COMMUNAUTAIRE, ENSEMBLE!

PRÉSENTÉE PAR

CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

30 AVRIL 2019

HÔTEL SANDMAN, LONGUEUIL
SUIVI DU GALA DES PRIX RÉGIS-LAURIN
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE,
LONGUEUIL

PROGRAMME ET INSCRIPTION SUR AGRTQ.QC.CA

MERCI À NOS PARTENAIRES COLLABORATEURS



RONA

CONÇU SPÉCIALEMENT POUR LES
MEMBRES DU REGROUPEMENT DES
OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

PROGRAMME PRIVILÈGE AVEC RABAIS PAR CATÉGORIE

ÉPARGNEZ JUSQU'À

15%

APPLICABLE
SUR LE PRIX
DE DÉTAIL
(AVANT TAXES)

Peinture et accessoires

15%

Décoration
Quincaillerie
Électricité
Plomberie
Outillage manuel

10%

Outillage électrique
portatif et stationnaire
Portes
Moulures, lambris, tuiles
à plafond, accessoires

8%

Couvre-plancher
Cuisine

Ventilation, chauffage et
climatisation

Produits d'entretien

Produits saisonniers et
d'horticulture

Automobile

5%

Matériaux de construction

Produits forestiers et
produits forestiers alliés

Fenêtres

3%

RABAIS CHEZ


RÉNO DÉPÔT®

ÉPARGNEZ **5%** APPLICABLE SUR
LE PRIX DE DÉTAIL
(AVANT TAXES)

*Le programme privilège ne s'applique pas sur les commandes spéciales ni les électroménagers. Uniquement valide sur les achats facturés au nom de votre entreprise et chez tous les magasins participants seulement. Pour obtenir la liste complète des magasins participants, veuillez consulter le site www.rohq.qc.ca. Le service de livraison peut varier selon le magasin et la région. Le programme privilège exclut toute forme de remboursement rétroactif. Le programme privilège ne peut être jumelé à aucune autre promotion ni aux bénéfices offerts par la carte RONAvantages. Le programme privilège peut être modifié en tout temps et sans préavis. Le programme est valide jusqu'au 31 mai 2019. ^{md/mc}Marque déposée/de commerce d'AM Royalties Limited Partnership, employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et RONA inc. Responsable de cette entente Genevieve Parent courriel: genevieve.parent@rona.ca



CONCOURS ROULER AVEC LA CAPITALE, C'EST BRANCHÉ!¹

STE-FOY
BEAUPORT
NISSAN



À GAGNER

UNE NISSAN LEAF
2019 ÉLECTRIQUE

Participez maintenant!

partenaires.lacapitale.com/rohq
1 855 441-6018


REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC


La Capitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages | 1. Détails et règlement disponibles au partenaires.lacapitale.com/rohq. Le concours se termine le 31 décembre 2019. Le prix à tirer est une Nissan Leaf S 2019 d'une valeur de 44 798 \$, assortie, si admissible, d'un crédit d'assurance de 500 \$. La valeur totale des prix est de 45 298 \$. Toutes les valeurs indiquées incluent les taxes. Aucun achat requis. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique. Image à titre indicatif seulement. Le prix remis peut varier.